



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU DLM/LA CERISAIE DU 15 octobre 2011

PARTICIPANTS

Elus : M. AGONHOUMEY, M. MARSAC, Mme EVERARD, M. BONNARD

Habitants : M. ADOLPHE, Mme BICHELBERGER, Mme BITOR, Mme BOUCHER, Mme, CAMARA, Mme DEGROOTE, Mme DJEDJE, M. FLORENT, M. GANDEGA, Mme GIBOUDEAUX, Mme LENGLET, M. MOKEDDEM, M. MARECAR Mohamed Adham, Mme M'BUKU IFUTA, M. MONMIGNOT, M. OUBISKARNE, M. BILLARD, M. BENAYEM, M. et Mme DELIM, Mme RUIZ, M. SELLEM, M. et Mme SOW, M. THIBAUT, Mme VIALA, Mme ZELPHIN, M. BOTHEREAU, M. DOUCOURE

Personnel municipal : Mme SINGLE, Mme TROLLE, Mme RONDREUX, Mme FRITIS-LEUPIN, Mlle CHAIGNON, Mme POUSSE, M. ZOFOUN

Professionnels : M. MUNARI, M. BOUCHER, M. SALVAIRE

M.AGONHOUMEY introduit le Conseil de quartier, et précise que c'est le dernier conseil de quartier de l'année. Il énonce les 4 points à l'ordre du jour.

Retour sur le dernier Conseil de quartier

M. AGONHOUMEY fait un point sur le suivi des demandes des derniers conseils de quartier. Quatre points sont présentés : la mise en place du dos d'âne devant l'école F. Buisson, l'arrêt de bus de la Tolinette, le panneau indiquant la copropriété des Cascades et le panneau « attention école » (F. Buisson) rue Jean Bullant.

Mme DEGROOTE aurait souhaité un passage clouté plus haut sur la rue Jean Bullant comme elle l'avait demandé auparavant. Elle précise qu'un dos d'âne n'est pas suffisant et que les squats de jeunes à cet endroit sont nombreux.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

M. AGONHOUMEY précise qu'il faut une distance minimum entre deux dos d'âne qui n'aurait pas été suffisante sur la rue Jean Bullant.

M. AGONHOUMEY présente la nouvelle association des locataires du DLM (l'Union des locataires). M. GANDEGA n'étant pas encore arrivé, il demande à Mme BICHELBERGER d'expliquer à l'assemblée la problématique des charges sur le quartier.

Mme BICHELBERGER explique qu'en 2007 il y avait un problème important concernant les charges (hausse des mensualités). En partenariat avec OSICA, un travail a été mis en place pendant 3 à 4 ans. Aujourd'hui les habitants reçoivent le crédit des charges. Ils ont en effet payé des mensualités trop importantes, les charges étaient donc créditrices. Mme THOMAS qui a remplacé M. GADIOUX a diminué les mensualités des locataires, qui sont entre 90 euros et 120 euros aujourd'hui.

Mme BITOR, qui est locataire allée des commerces, précise qu'elle paye 190 euros de charges par mois et que chaque année OSICA lui réclame 1500 euros en plus. Elle a le sentiment qu'OSICA ne gère pas bien ses charges.

M. AGONHOUMEY précise que les habitants ont été entendus. Il précise aussi que M. GANDEGA fait partie du COPIEL et c'est pour cette raison que la problématique des charges a été mise à l'ordre du jour.

Les projets en cours sur le quartier

Mlle CHAIGNON présente les projets en cours sur le quartier :

- Le projet de jardin partagé : l'objectif est de cultiver, entretenir et récolter ensemble, le projet est ouvert à tous, la concertation se fera de novembre à février, le jardin sera mis en place en mars, situé derrière les Burteaux / 9 arpents.

Elle incite les habitants intéressés par le jardin partagé de lui donner leur noms et coordonnées.

- La GUP dans les écoles : le projet est reconduit pour cette année avec les écoles F. Buisson et E. Zola, seront abordés la formation d'une ville, l'histoire de Villiers le Bel, la gestion urbaine de proximité.
- Le calendrier des voisins : c'est un projet inter quartier, l'objectif est de créer un calendrier avec les habitants sur le bien vivre ensemble.

Mme FRITIS LEUPIN présente un projet dans lequel la maison de quartier est investie, La Case, le CCAS et d'autres associations. Le lundi 17 octobre aura lieu la journée mondiale de lutte contre la misère dont le thème cette année est l'éducation. La maison de quartier propose des expositions sur le thème d'une éducation plus juste pour tous. Un mur de parole est également à la disposition des habitants s'ils souhaitent faire passer des messages. Elle propose aux habitants de participer à la journée du 17 octobre qui aura lieu au Trocadéro à Paris. Un départ groupé aura lieu le 17 octobre à 10h30 à la maison de quartier.

M. AGONHOUMEY introduit le projet de rénovation urbaine (PRU) qui va avoir lieu sur le quartier. Il précise que c'est une grande chance pour les habitants qu'un projet de telle envergure se mette en place sur le quartier.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

M. MARSAC prend la parole. Il précise que le PRU n'est pas seulement de la décision d'un Maire mais surtout d'un long travail de diagnostic qui regroupe plusieurs acteurs étatiques et locaux. Il rappelle que sur le quartier des Carreaux, un PRU est en train de se terminer. Il précise que l'est du quartier n'est pas oublié mais que les élus ont d'abord souhaité ciblé sur la Cerisaie, les moyens n'étant pas assez grands pour intervenir sur tout le quartier en même temps. Les problèmes sur La Cerisaie datent depuis très longtemps, il fallait donc mettre en place une intervention publique.

Il présente les axes généraux du projet tout en précisant que le projet n'est pas ficelé. Ce qui est présenté aujourd'hui correspond à des orientations générales. L'objectif de ce projet est de rattacher le DLM à la ville. Il précise que le projet a déjà été présenté aux copropriétés du quartier et que la ville reviendra vers les habitants plus tard, pour en discuter plus en détails. Il présente l'architecte M. MUNARI et le paysagiste M. BOUCHER qui sont présents.

Il présente les enjeux du projet : c'est un projet complexe car le quartier est enclavé avec des difficultés sociales et de sécurité. L'objectif est donc d'apporter une amélioration concrète pour les habitants, en remaillant le quartier. Il faut que les habitants souhaitent rester vivre au DLM et que celui-ci devienne un quartier attractif.

En parallèle, les thématiques de l'emploi, de l'économie et des transports sont traitées par des dispositifs en place comme la zone d'activité des Tissonvilliers et le projet du Grand Paris.

En complément, un travail est en place pour un ANRU 2, les élus ne veulent pas en rester là. Il faut donc mettre en place une deuxième opération sur la ville.

Le film de présentation du projet réalisé par Luc SALVAIRE est diffusé aux habitants.

M. MARSAC laisse la parole à M. MUNARI (architecte urbaniste).

Mme BICHELBERGER souhaite avoir des précisions sur l'avenir de la plaine de jeux.

M. BOUCHER (paysagiste) explique qu'il y aura deux terrains de jeux (la plaine de jeux et l'espace entre la Cerisaie et le gymnase Jesse Owens). Ces espaces seront soumis à la concertation, leur avenir sera donc déterminé par ce que les habitants veulent en faire.

Mme BICHELBERGER demande si la voie derrière les 9 Arpents est déjà validée.

M. BOUCHER explique qu'elle n'est pas encore définie.

M. MARSAC précise que le projet est constamment en discussion avec OSICA, l'Etat et évidemment les habitants.

M. BOTHEREAU explique que la copropriété des Sorbiers n'a pas été consultée lors du travail de l'architecte.

M. MUNARI explique qu'un diagnostic de quartier est long, qu'il n'est pas possible de consulter tout le monde, et qu'aujourd'hui il s'agit de faire un projet global et pas individuel.

Il est constaté par un habitant des Sorbiers que depuis la dernière rencontre avec la ville, leurs remarques sur le projet n'ont pas été prises en compte et que rien n'a été modifié.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

M. MARSAC précise que c'est un projet global, la discussion continue lundi 17 octobre matin en ce qui concerne la copropriété des Sorbiers afin d'avancer sur les deux points de vue divergents. Cependant il reprecise que dans des projets d'envergure comme celui-ci, il convient de penser à l'intérêt général. Les élus prendront leurs responsabilités si les points de vue continuent à diverger. Cependant il reprecise que la ville n'a pas tendance à passer en force et prend comme exemple le projet des Carreaux.

Il est demandé si M. MUNARI sera présent lors de la réunion de lundi matin.

M. MARSAC précise que l'équipe de la mission de la rénovation urbaine sera présente.

Le président du conseil syndical des Sorbiers, M. BENAYEM aurait souhaité que la copropriété des Sorbiers soit consultée avant le projet ; tout particulièrement puisqu'elle paye des taxes foncières à la ville alors que c'est moins le cas sur d'autres quartiers.

Mme EVERARD souhaite que l'on parle avec équité des différents habitants de Villiers le Bel quel que soit leur statut.

Il reprend car il considère qu'il faudrait qu'il y ait une écoute particulière pour les quartiers qui apportent une contribution financière plus importante à la ville.

M. GANDEGA précise que le quartier appartient à tous les habitants, que les bonnes idées sont les bienvenues et que l'état du quartier ne va pas aller en s'améliorant si rien ne bouge.

M. BENAYEM déclare que la copropriété des Sorbiers est très bien quottée et qu'il n'y a pas besoin de créer des routes qui risqueraient de la dévaluer.

M. AGONHOUMEY souhaiterait que les habitants acceptent et comprennent l'importance des espaces publics.

M. THIBAUT demande si contre la cession des terrains de la Cerisaie à la ville, celle-ci s'engagera à une deuxième réhabilitation de la copropriété.

M. MARSAC précise que les prix de cession ne sont pas encore figés, qu'ils continuent à être négociés. Il rappelle que la complexité d'une intervention publique relève du fait que la Cerisaie est un domaine privé. Il rappelle combien la puissance publique s'est déjà investie sur la copropriété (1 million d'euros de travaux sur le bâtiment B). Il précise qu'un travail sur un deuxième plan de sauvegarde est en cours mais qu'il faut convaincre l'Etat de continuer d'intervenir sur La Cerisaie. Il rappelle que la scission de la copropriété qui permettra la cession des terrains aura lieu au mois de novembre 2011.

Une question est posée sur le planning de la démolition du bâtiment C de la Cerisaie et demande s'il n'est pas possible de se contenter de cette démolition et de ne pas construire de route.

M. MARSAC explique l'intérêt du PRU dans cette démolition. S'il n'y avait pas de PRU il n'y aurait pas de démolition. Le projet est global. Valestis veut bien participer au projet et détruire le bâtiment C à condition d'acquérir des droits à construire et donc d'avoir une route pour accéder à ses

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

nouvelles opérations. Il précise que la ville a pris du retard sur le calendrier de démolition du bâtiment et que l'objectif est qu'il soit détruit en 2012.

M. BOTHEREAU rappelle qu'il y a un marécage au pied du bâtiment C qui donne directement sur la copropriété des Sorbiers. Il souhaiterait que la ville agisse rapidement.

M. MARSAC rappelle que c'est un espace privé et que donc l'intervention de la ville est limitée mais l'ANRU est là pour rassembler tous les acteurs et agir.

Il est demandé qui est le propriétaire du bâtiment C, est-ce Valestis ?

M. MARSAC précise que le bâtiment appartient à la copropriété et que Valestis est un copropriétaire au même titre qu'un copropriétaire privé.

Mme GIBOUDEAUX précise que la copropriété de l'Orme s'est dégradée à cause de la Cerisaie.

Elle souhaiterait que les conseils syndicaux aient des plans du projet.

Il est rappelé que la résidence de l'Orme est rencontrée le 21 octobre à 16h.

Il est proposé une réunion avec les représentants de tous les quartiers.

M. MARSAC répond qu'il est envisageable d'organiser une réunion de ce type.

Mme DJEDJE souhaite connaître l'avenir du Parc Jouvot.

M. BOUCHER lui précise que le parc ne changera pas d'usage, il n'est pas situé dans le périmètre du PRU.

Mme RONDREUX présente les « Terrasses » qui auront lieu en novembre dans tout le quartier afin de communiquer sur le projet aux habitants.

M. AGONHOUMEY propose aux habitants de passer aux questions diverses.

Questions diverses

Mme GIBOUDEAUX constate que les bus se garent sur le trottoir du boulevard Carnot.

Mme LENGLET souhaite que l'arrêt de bus de la Cerisaie soit amélioré.

Il est proposé par un habitant la mise en place d'un travail global sur les arrêts de bus de la ville.

M. AGONHOUMEY précise qu'il est difficile d'avancer sur ce point car les acteurs sont multiples (RATP, Val de France et la Ville) et que tous n'ont pas les mêmes priorités. Mais la ville avance doucement.

M. BENAYEM souhaite que la fréquence des bus augmente.

Il explique aussi que le ramassage des encombrants ne fonctionne pas.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

M. ZOFOUN annonce qu'en janvier, l'ancien système sera remis en place (une date précise chaque mois pour le ramassage).

Mme EVERAD précise que les habitants ont donc été entendus.

Il est constaté qu'il y a une multitude de chaussures accrochées à un fil électrique de la Cerisaie.

Mme LENGLET explique que ce sont des jeunes qui se sont amusés à les accrocher mais qu'ils les ont aussi enlevées.

Il est également constaté que dans la rue Faidherbe il y a des dépôts de poubelles importants.

M. GANDEGA souhaiterait qu'il y ait un panneau dans le virage de la rue Jean Bullant pour préciser qu'il est dangereux.

Mlle CHAIGNON précise qu'il y a déjà un panneau école et passage piéton et que donc les automobilistes devraient ralentir d'eux mêmes.

UNE HABITANTE fait une demande concernant la recherche d'un box à louer.

Il est pointé que l'éclairage du passage piéton devant la station ELF ne fonctionne pas.

Mme BICHELBERGER souhaiterait aussi que les arbres y soient abattus.

M. AGONHOUMEY clôture le conseil de quartier et invite les habitants à venir au prochain conseil en janvier pour partager la galette.